

ABONNEMENT.

Un an. 30 fr.
Six mois. 16
Trois mois. 8

Hors du Département.

Un an. 35 fr.
Six mois. 18

On s'abonne

Chez tous les Libraires
français et étrangers.

ECHO DE L'OUEST

DIEU ET LA FRANCE
Religion. — Famille. — Propriété.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . 20 c.
Réclames, — . . . 30
Faits divers, — . . . 75

S'adresser, pour l'insertion
des annonces, à M. Paul
GODET, imprimeur, place
du Marché-Noir.

On s'abonne

Chez tous les Libraires
français et étrangers.

EUGÈNE DE MIRECOURT,
Rédacteur en chef.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

ADMINISTRATION.
Rue Saint-Jean, n° 8, à Saumur.

Dépêches et Nouvelles.

Paris, 24 mars.

Il y a eu hier des désordres à l'École de médecine.

Le professeur Dolbeau a été gravement insulté à son cours. Nous donnerons demain des détails sur cette nouvelle émeute au quartier Latin.

ASSEMBLÉE NATIONALE.

Séance du 20 mars.

Encore l'inévitable M. Raudot.

Mais aujourd'hui, ses réclamations économiques sont sérieuses. Il demande que les subventions accordées aux théâtres de Paris soient diminuées et même supprimées.

Pour cette fois, M. Raudot a pleinement raison.

Il est, selon nous, de la dernière indécence que l'argent des contribuables entretienne le théâtre moderne, qui, au su et vu de chacun, n'est plus aujourd'hui qu'une insolente école d'immoralité.

Le ministre Jules Simon, autrefois l'ennemi acharné des indemnités scéniques, en est devenu le défenseur intrépide.

M. Rouher en a ri aux larmes.

Ce changement à vue, dans la question des théâtres, lui a semblé merveilleux.

Un autre avocat de cette pitoyable cause, M. Beulé, a obtenu, paraît-il, des applaudissements enthousiastes. Voilà ce qui s'appelle placer malheureusement son éloquence. Bref, M. Beulé a gagné le procès des subventions. On va les payer de plus belle.

Demain à deux heures, séance publique, pour discuter le budget des beaux-arts.

Quant à la loi Victor Lefranc, elle est bien morte et bien enterrée.

M. Thiers a obtenu le résultat qu'il cherchait. La majorité se divise, on ne parle plus des manifestes, le tour est joué.

Pour être plus libre, c'est-à-dire pour faire la cuisine gouvernementale comme elle l'entend, la Présidence tâte le terrain et va faire en sorte de proroger la Chambre.

Voilà du moins ce qu'on affirme très-sérieusement dans la salle des Pas-Perdus.

Le général Ladmirault a parcouru hier toutes les rues de Paris, avec une escorte imposante d'officiers d'état-major.

Pourquoi ?

Une autre nouvelle alarmante nous arrive à la dernière heure.

On arme en toute hâte les trois plus forts vaisseaux cuirassés du port de Toulon. C'est le gouvernement qui en a donné l'ordre par voie télégraphique.

ÉPHÉMÉRIDES DE LA COMMUNE.

23 MARS 1871.

L'assemblée des maires et adjoints de Paris nomme l'amiral Saisset, représentant de la Seine, commandant supérieur de la garde nationale.

Grande alarme dans le quartier de la Banque. Les gardes nationaux veulent barrer le passage à un convoi rempli d'armes, commandé par un capitaine du 10^e bataillon. Toutes les fenêtres et toutes les boutiques se ferment. Le convoi se décide à rétrograder.

250 jeunes gens du 2^e arrondissement viennent se mettre à la disposition de l'amiral Saisset, qui les fait armer.

La Bourse reste occupée par les bataillons de l'ordre, ainsi que la rue Vivienne, la rue Drouot et la mairie de l'arrondissement.

M. Lullier se querelle avec le Comité central.

« — Que seriez-vous sans moi, dit-il à ses collègues. Je vous ai établis au pouvoir, je peux vous en renvoyer ! »

Cette menace effraye le Comité central, qui donne l'ordre d'arrêter M. Lullier.

UNE LOI SUR L'IVROGNERIE

S'IL VOUS PLAÎT.

I

Il n'y a qu'une voix pour reconnaître que l'habitude de l'ivresse s'étend en France d'année en année depuis le commencement du siècle. De tous côtés on en signale les progrès et l'on se plaint des funestes effets qu'elle produit sur la santé aussi bien que sur la moralité publiques.

Les habitués des cabarets et des marchands de vin perdent le goût du travail ; ils désertent l'atelier pendant plusieurs jours de la semaine ; le gain des autres jours est consacré tout entier à satisfaire leur passion de boire. L'intérieur de la famille est entièrement négligé, toute pensée d'épargne est à jamais abandonnée.

Ceux des ivrognes qui sont mariés et père de famille ne prennent plus souci de satisfaire aux besoins les plus urgents de leur femme et de leurs enfants ; l'argent qui devrait alimenter le ménage passe entre les mains du cabaretier, et là où une certaine aisance pouvait régner survient la misère et son influence démoralisatrice.

Si la femme se plaint, si elle demande un changement de conduite, on lui répond ordinairement par des coups, et les enfants ont le funeste spectacle de la destruction de tous les liens de famille.

En effet, le désordre du mari amène souvent l'inconduite de la femme : désespérant de trouver dans son intérieur aucune satisfaction, celle-ci cherche une sorte de compensation en cédant à ses mauvaises passions.

Quant à l'ivrogne, on doit s'estimer heureux s'il devient seulement paresseux et oublieux des devoirs les plus sacrés de la fa-

mille. Sa corruption morale va souvent beaucoup plus loin. Le cabaret est une école de vices ; c'est de là que sortent presque tous les criminels ; c'est là que se recrute la nombreuse armée des voleurs et des mal-fauteurs de toutes sortes.

* *

Ce n'est pas tout. Le développement de l'ivrognerie entraîne d'autres maux non moins funestes que la démoralisation de nombreuses familles.

On sait que l'habitude de l'ivresse ruine la santé, qu'elle rend plus dangereuses toutes les maladies et qu'elle en fait naître plusieurs directement. Les observations faites dans les hôpitaux constatent à ce sujet des résultats effrayants. Mais ce qui est plus grave, c'est que le germe de toutes ces maladies est transmis héréditairement. L'enfant de l'ivrogne vient au monde avec une santé déjà appauvrie. Il est ordinairement rachitique et son sang est vicié. De là, une dégénérescence souvent signalée de la population des villes et des régions où l'ivrognerie est la plus fréquente. La race française s'affaiblit et s'abâtardit ainsi chaque jour.

* *

C'est surtout l'ivresse par l'alcool qui exerce sur la santé publique cette déplorable influence. L'ivresse causée par le vin est moins dangereuse. Malheureusement on passe vite de l'une à l'autre. On commence par le vin ; bientôt le palais se blase, il demande quelque chose qui l'excite plus fortement, et l'on se met à boire de l'alcool.

En quarante ans, la consommation de l'alcool a triplé en France. De 350,000 hectolitres en 1820, elle s'était élevée à 620,000 en 1850, et à 976,000 en 1868. Ce sont là les quantités qui ont payé les droits et il y faut ajouter tout ce qui est soustrait à l'action du fisc. En 1869, la quantité atteinte

Feuilleton de l'Écho de l'Ouest.

AVANT, PENDANT ET APRÈS LA TERREUR (1)

Extraits des gazettes françaises indépendantes, publiées à l'étranger de 1788 à 1794.

(Suite.)

» Au printemps, je m'embarquai pour l'Italie. La traversée fut bonne et n'eut rien de particulier, si ce n'est une halte de vingt-quatre heures à Gibraltar. En vue des côtes italiennes, le vent nous manqua tout-à-coup, et notre navire relâcha dans un petit port nommé Ercolé. Force nous fut de rester là plusieurs jours. Un vieillard aimable, le marquis d'Elmoro, major de la place, me fit le plus charmant accueil, sans que j'eusse auprès de lui la moindre recommandation. Il me traita vraiment avec une bonté paternelle. Sa maison, sa table, sa bibliothèque, tout fut à mon service.

» J'ai eu le bonheur de rencontrer partout des

(1) Voir les numéros du 1^{er} au 22 mars.

Italiens du même caractère, principalement dans la famille honnête et vertueuse qui m'ouvrit, à Rome, son seuil hospitalier.

» Tant de bienveillance et de cordialité sympathique à l'égard d'un Américain, d'un protestant, connu pour tel, me touchait profondément et me frappait de surprise.

» — Les catholiques, me disais-je, ne sont donc pas insociables, et l'étranger ne leur inspire ni intolérance ni mépris ?

» Je condamnais ainsi moi-même les sentiments injustes qu'on m'avait suggérés, et Dieu disposait les choses de loin pour me conduire insensiblement au terme heureux où je suis parvenu.

» Un de nos prédicateurs en vogue me fit, un jour, cet aveu naïf :

« — Quand je prêchais à Boston, me disait-il, je passais pour hétérodoxe, et je l'étais effectivement alors ; mais si je prêchais aujourd'hui chez vous, ma doctrine serait jugée pure et intacte. »

« Pourquoi ? Où est le critérium de cette doctrine ? Si, hier, il s'est trompé, qui me prouve qu'il ne se trompe pas aujourd'hui ?

« — Du reste, ajoutait-il, toujours aussi naïve-

ment, j'ai cela de commun avec tous nos prédicateurs : ils ont varié et varient encore plus ou moins. »

« Cet aveu singulier ne me scandalisa point le jour où on me le fit ; mais à Rome il ne me sortait plus de la tête et me suggérait des réflexions inquiétantes, — nouvelle preuve que les bons ou mauvais principes, reçus dans la jeunesse, produisent leur effet tôt ou tard. L'instabilité de nos chefs me faisait peine. J'avais essayé de les concilier entre eux, et, après bien des hésitations, des recherches et des calculs, je n'avais trouvé pour cela d'autre moyen que de prétendre qu'il suffisait de croire en Jésus-Christ et d'avoir intention d'honorer sa divinité, pour être orthodoxe.

» Avec ce système, qui me plaisait beaucoup, j'aurais réuni toutes les sectes, même les plus opposées.

» Aussi je me mettais de jour en jour plus à l'aise, et je ne donnais aucune limite à ma liberté de penser. J'avais des amis chez les Quakers, chez les Anabaptistes, chez les Arméniens et autres.

» Peu à peu j'aurais adopté le tolérantisme dans sa plus large extension.

» Les protestants ont beau dire qu'ils admettent l'Écriture comme règle de leur foi : dès qu'ils ne reconnaissent aucune autorité vivante pour en fixer le sens, dès qu'ils abandonnent l'interprétation à chaque particulier, il n'y a plus moyen de les convaincre d'erreur. S'il plaît à un disciple du socialisme, par exemple, de dire qu'il ne trouve dans le saint Livre rien qui démontre la divinité de Jésus-Christ, personne ne peut exiger qu'il ajoute foi à ce dogme ; personne ne peut le condamner, s'il le rejette. Le principe même encore plus loin : il conduit un homme qui raisonne juste à l'indifférence absolue pour toutes les religions, et il renverse les fondements du christianisme, en établissant, chez tout individu, la raison comme arbitre suprême de sa croyance.

» Ces réflexions, et mille autres qui me traversaient le cerveau, n'eurent pas alors d'effet bien direct sur ma volonté pour me décider à un changement de doctrine ; mais ils me disposaient à ouvrir un jour les yeux.

» Déjà mes recherches m'avaient conduit plus loin que je ne l'aurais pensé.

» Je ne voulais d'abord que prendre une

par l'impôt à Paris était de 430,000 hectolitres. Répartis sur une population de 4 million 900,000 âmes, cela donnerait 6 litres 84 par tête ; mais la répartition par tête n'est qu'une fiction. On évalue à 300,000 environ le nombre de ceux qui participent plus ou moins à la consommation de l'alcool, ce qui donne plus de 43 litres pour chacun. En 1839 on évaluait à 8 litres la moyenne de la consommation annuelle par adulte. Ces chiffres montrent combien l'augmentation a été rapide. Faut-il la laisser se développer indéfiniment ?

On a proposé, pour la restreindre, d'élever dans des proportions considérables les droits fiscaux qui frappent la fabrication et la vente de l'alcool. On a parlé de doubler, de tripler ces droits déjà fort élevés.

La mesure a paru, à la réflexion, présenter de sérieux inconvénients.

Elle eût favorisé la fabrication artificielle de produits frelatés et malfaisants. L'Assemblée s'est bornée à voter une augmentation beaucoup plus modérée, motivée bien plus par les nécessités financières que par l'espoir d'arrêter les progrès de l'ivrognerie.

M. DE BISMARCK

ET L'ÉGLISE CATHOLIQUE.

L'Écriture, en nous parlant d'un personnage dont l'esprit était troublé par l'orgueil de ses triomphes, nous dit qu'il croyait pouvoir naviguer sur la terre et marcher sur la mer.

Or, le superbe chancelier fédéral en est venu là.

Il a bu à pleine coupe de l'essence de laurier, et, dans son ivresse, il ne connaît rien qui puisse l'arrêter. Mais l'attaque contre la vérité est une bien difficile entreprise ; la supériorité du canon et les gros bataillons y sont d'un faible secours.

Si le boulet ne peut rien contre une idée, a plus forte raison ne peut-il rien contre la vérité.

L'empire d'Allemagne n'a que les promesses de M. de Bismarck, l'Église a les promesses de Dieu. Ce nouvel empire d'Allemagne, en se plaçant à l'encontre de l'Église catholique, reçoit tout d'abord je ne sais quel caractère de fragilité. Il se met en lutte contre quelque chose de plus fort que lui, et prend rang sur la même ligne que le royaume d'Italie. Que de dominations, même allemandes, depuis quinze siècles, sont venues se briser aux pieds du Pape ! Que de torrents ont passé à côté de ce roc sur lequel a pu jaillir leur écume, mais qui a gardé son immobilité !

Nous pouvons dire avec consolation que

les efforts contre une nation dont la destinée se lie à la destinée même de la vérité seront vains. Or, les destinées du Saint-Siège et de la France nous apparaissent les mêmes à travers les temps, et comme il est impossible que la Papauté périsse, le peuple choisi pour lui servir de protection humaine a le droit de garder d'invincibles espérances.

Même sous le seul rapport de la bonne conduite des affaires humaines, M. de Bismarck s'est trompé dans son nouveau programme. Les catholiques se comptent par millions dans le nouvel empire d'Allemagne ; en méconnaissant leurs droits, en les dépouillant de ce qui était l'œuvre des mœurs et du temps, il leur déplait et les irrite. Déjà l'intimité de son accord avec Victor-Emmanuel, spoliateur du Pape, paraissait désagréable aux catholiques allemands ; ces derniers actes d'oppression produiront leur effet. Croit-on que de telles blessures faites au cœur des sujets catholiques de l'empereur Guillaume, surtout dans les États annexés, soient de nature à profiter à l'unité germanique ? Nous apercevons là des germes de division. Quand l'unité n'est qu'imparfaite, l'oppression des consciences peut avoir aisément des résultats redoutables.

Ainsi les fautes de la politique accroissent le danger de toute entreprise contre la vérité, et les dominateurs n'échappent pas à l'étourderie.

La sagesse des siècles a toujours attaché du prix aux leçons données par un ennemi. Les forces morales contre lesquelles la Prusse dirige ses coups nous révèlent le secret de notre puissance ; ou plutôt ce n'est pas une découverte, c'est un souvenir, un souvenir de grands devoirs oubliés. Tous les moments ne sont pas bons pour tenter l'exécution de ce qui se remue au fond des nobles âmes, mais tous les moments sont bons pour garder l'honneur. (Union.)

ENTRE PARIS ET GONESSE

PARIS GUERRIER.

Vous étiez ceinte de hautes et fortes murailles, ô ville de Paris !

Outre vos propres héros, vous comptiez des bataillons innombrables d'ilotes... Je veux dire de naïfs mobiles de province, accourus pour vous soutenir. Vos greniers d'abondance, vos celliers, vos boucheries regorgeaient de provisions, ma belle ! On avait dévalisé pour vous toutes les plaines fertiles de la Beauce, tous les coteaux de la Bourgogne, tous les pâturages de la Normandie. Vos gardes nationaux, l'épée au flanc et la mine martiale, redressaient les

crocs de leur moustache, en se promenant derrière vos remparts. Vous aviez créé les Amazones de la Seine, un fier bataillon que celui-là ! plus redoutable sous beaucoup de rapports qu'une armée de Prussiens.

Les enfants de vos salles d'asile portaient des képis et disaient : « Sacrebleu ! »

Autour de vous, en un mot, il y avait plus de six cent mille défenseurs, ô cité guerrière ! tous dévoués, tous sublimes, tous en épaulettes, défiant le « sang impur, » parlant avec un dédain profond des généraux battus ; prêts à vendre, comme on vend la peau de l'ours, le champ de nos pauvres campagnards, sur lequel bivouaquait l'armée victorieuse.

Ils disaient, tous ces héros à votre solde : « — Nous allons étonner le monde ! »

Et ils l'ont étonné.

Le monde croyait que tous ces preux allaient se précipiter comme des lions de Numidie, la poitrine en avant, la griffe étendue, l'écume aux lèvres, qu'ils allaient culbuter, dévorer, réduire en lambeaux, anéantir ces barbares insolents, qui avaient eu la témérité de regarder Paris en face...

Le monde se trompait.

Ces façons de combattre pouvaient être excellentes du temps de Charlemagne, dans les âges lointains, aux siècles rétrogrades ; mais, de nos jours, à Paris, la ville du progrès, le phare de la terre, allons donc ! Le peuple de Paris veut frapper un grand coup, un seul coup, d'autant plus terrible qu'il partira de plus loin.

Et voilà que tous ces guerriers en épaulettes se prennent à sonder, l'épée au poing, tous les mystères de la science. Chaque jour est illustré de quelque découverte, aussi nouvelle qu'éclatante. L'un a inventé une machine, qui fauche un régiment comme on fauche une gerbe, sans plus de danger pour le faucheur. Un autre invente des bombes asphyxiantes à jeter bas des milliers de Prussiens... qui ne se relèveront plus. Celui-ci fabrique une immense machine pneumatique à faire le vide sur un département tout entier ; celui-là se charge d'allumer un feu capable de rendre l'enfer jaloux, et qui brûle sans jamais s'éteindre. Un cinquième trouve un miroir ardent, et quel miroir ! Celui d'Archimède ne pouvait plus servir qu'à la chasse aux alouettes. Enfin un sixième, pour ne plus parler des autres, invente un ballon qui doit semer du haut des astres la mort et l'incendie.

Et les Prussiens tremblent, et le monde achève de s'étonner.

Pendant que tous ces terribles soldats-inventeurs s'occupent ainsi au grand œuvre, ils envoient de temps à autre quelques com-

pagnies d'ilotes... de mobiles veux-je dire, se faire tuer isolément en rase campagne.

C'est pour tromper l'espion.

Les Prussiens vainqueurs n'ont garde de s'enorgueillir et pâlisent de plus en plus en songeant aux foudroyantes découvertes qui vont être utilisées contre eux. Ils ont battu de pauvres mobiles, des combattants pour rire ; mais ni les vrais patriotes, ni leurs engins sinistres ne se sont encore montrés.

Donc les Prussiens se représentaient avec épouvante les fossés pleins de fascines arrosées de pétrole, les rues minées, les bombes infernales, le miroir incandescent qui devait les rôtir tout vifs, et les étoiles elles-mêmes, qui ne tenant plus peut-être qu'à un fil allaient, un jour ou l'autre, leur tomber sur la tête à un simple coup de ciseaux de Gambatta, confortablement installé dans la nacelle d'un ballon.

Héroïque ville ! tu mangeas, tout en combattant ainsi, jusqu'à ton dernier grain de sel. Mais il faut dire que l'alcool ne te manqua jamais.

Et puis comme, en fait de découvertes, on n'avait découvert en réalité que les Amazones de la Seine, les plus adroits de tes guerriers prirent, en aérostat, le chemin des nues, bravant la région des orages, pour aller faire appel à leurs frères de province, — c'étaient des frères alors ! — et les autres, n'ayant plus de sel, traitèrent avec l'ennemi et obtinrent que tu resterais inviolée, à condition que le quart du département serait souillé six mois de plus.

Oui, ton héroïque peuple a souffert ! Il a souffert... pendant que l'Alsace, la Lorraine et toutes les provinces envahies étaient sur des roses.

Il a souffert, parce qu'il s'est mal battu, lâchons le mot.

Ah ! derrière une barricade, par exemple, il excelle à tirer sur un officier comme un braconnier tire sur un gendarme, et il montre une bravoure effrayante quand il se trouve en face de deux généraux désarmés.

Je croyais au moins qu'il allait sortir de cette immense citadelle assiégée, pressée par la famine et par les bombes, un Mucius en carmagnole, et je rêvais, sans trop frémir, de Porsenna-Guillaume enveloppé d'un linceul sanglant... mais non. Quand il s'agit d'un Français, roi ou garde-champêtre, à la bonne heure ! on peut assassiner loyalement, — et vive la République !

C'est pourquoi Porsenna-Guillaume, à trois lieues des communards, fut aussi en sûreté que dans son palais de Postdam.

Pour compte-rendu conforme :

ALPH. B***

connaissance exacte de la doctrine catholique, et insensiblement j'en étais venu au point de n'y trouver rien que de raisonnable. En commençant cet examen, je n'avais aucun soupçon que les croyances de ma secte fussent erronées, et voici que j'en apercevais les endroits faibles ; voici que je sentais naître des doutes. Il s'en fallait encore bien que je fusse décidé à me convertir.

» Tous mes raisonnements n'aboutissaient qu'à un plan de réfutation, que je continuais de croire possible.

» Je venais de me décider à acheter les meilleurs ouvrages des théologiens catholiques, afin de les emporter avec moi, pour les étudier à loisir au retour de mon voyage et les convaincre d'erreur, lorsque tout-à-coup le bruit des merveilles qui s'opéraient à Rome, au tombeau du bienheureux Benoît-Joseph Labre, arriva jusqu'à moi.

**

» D'abord je haussai les épaules.

» Puis, entendant toujours et sans cesse raconter de nouveaux prodiges, il me prit comme une espèce de rage, et je lançai contre la crédulité publique des railleries sanglantes, des imprécations, et presque des blasphèmes.

» Cela n'a point d'excuse, je l'avoue, et pourtant cela se conçoit. De tous mes préjugés contre les catholiques, le plus enraciné était une incrédulité formelle pour tous les faits miraculeux qu'ils disent être arrivés dans leurs temples, ou sur le tombeau de leurs saints. J'avais été élevé comme tous les protestants, qui, bien loin d'admettre le don des miracles, le méprisent et prennent le parti de le nier d'une manière absolue. Dans le cas actuel, je ne me contentais pas de la négation pure et simple, je persistais dans ma colère aveugle, dans mes blasphèmes et dans mes plaisanteries indécentes sur le serviteur de Dieu, dont la pauvreté et la malpropreté apparente me révoltaient. Sur cet article j'allais beaucoup plus loin que mes amis les protestants eux-mêmes. Je parcourais les cafés et les lieux publics, en répétant mes discours scandaleux ; j'avais comme une sorte de vertige.

**

» Un des docteurs que je consultais me dit, un jour, avec le plus grand calme, et avec une douceur vraiment extraordinaire :

» — Mon ami, vous êtes honnête homme, et vous devez avoir la preuve que ce sont de faux miracles ?

» Je fus obligé de convenir que je n'avais pas même cherché à m'en rendre compte.

» — C'est un tort, reprit le docteur, mais il est réparable. Allez aux preuves, voyez tout cela de vos propres yeux, jugez sainement la pour et le contre, et, si vous trouvez la moindre trace de supercherie, je vous promets de crier avec vous et plus fort que vous.

» Je me sentis rougir. Ma conduite me parut honteuse.

» Dès le lendemain, je me rendis au tombeau du bienheureux, et je me livrai à une véritable enquête, à laquelle j'apportai, je l'avoue, la partialité la plus révoltante, le désir le moins caché de prendre ceux que je questionnais en flagrant délit d'impudence.

» J'allai voir dans leur propre maison les personnes qui avaient été guéries ; je n'hésitai pas à leur tendre des pièges et à employer les ruses les plus subtiles du langage, les attaques les moins prévues de l'interrogation, pour les prendre en défaut, pour les forcer à se contredire elles-mêmes. Tous mes efforts tournèrent directement à ma confusion, et Dieu permit que par des procès-verbaux de médecins, par une foule de témoignages impossibles à révoquer, j'arrivasse, au sujet de

plusieurs de ces miracles, à la conviction la plus entière et la plus profonde.

» Mais cela ne me convertit pas encore.

» Il m'est impossible d'exprimer l'état de mon âme après l'issue de ces démarches. La vérité se montrait à moi dans toute sa force ; mais elle était combattue par les préjugés qui s'étaient, pour ainsi dire, dès l'enfance, enracinés au fond de mon être.

» Je sentais la puissance des raisons qu'on oppose à la doctrine des protestants, et je n'avais pas le courage de me rendre ; je voyais clairement que la vérité de l'Église romaine est fondée sur des preuves sans réplique, je voyais que ses réponses à tout ce que les protestants lui reprochent sont solides et satisfaisantes ; mais il fallait abjurer des erreurs dans lesquelles j'avais été élevé et que j'avais moi-même prêchées aux autres ; mais j'étais ministre dans ma secte, et il fallait renoncer à mon état ; mais j'étais tendrement attaché à ma famille, et j'allais encourir son indignation, sa colère, peut-être sa haine !

» Des intérêts si précieux me retenaient comme par une chaîne impossible à rompre. Pour tout dire, mon esprit était convaincu, mais mon cœur n'était pas changé.

L'HÉROÏNE DE MONTREUIL.

Il vient de mourir, à Montreuil, une vieille femme, presque centenaire, qui était entourée de la vénération la plus grande. Elle se nommait Joséphine Trinquart et était l'héroïne d'une histoire bien curieuse.

C'était sous le premier Empire, lors de la campagne de Russie, pendant une rencontre, un chef de bataillon du 63^e de ligne fut atteint d'un coup de feu; on le crut mort, et on ne s'occupa que de le venger. Le bataillon, la baïonnette en avant, s'ouvrit un passage à travers les assaillants; mais tout-à-coup la cantinière, jeune femme de vingt ans à peine, s'écria :

— Mes enfants! nous ne pouvons laisser en arrière le corps de notre brave commandant.

Trois soldats se détachèrent des rangs, mais deux tombèrent en route, le troisième fut atteint en arrivant près du corps de l'officier supérieur; la cantinière restait seule.

En vain essayait-elle de le charger sur ses épaules, ses forces la trahirent. Elle aperçut au loin deux cavaliers ennemis; elle attira leur attention par ses gestes et ses cris, et ceux-ci, pensant faire un prisonnier et une prisonnière, accoururent; mais la cantinière, dès qu'elle les vit à une trentaine de pas seulement, tira un coup de pistolet sur l'un, qu'elle abattit, et attendit l'autre avec sa baïonnette; elle le blessa assez dangereusement pour lui faire vider les arçons; alors chargeant le corps du commandant sur l'une des montures, elle revint à l'ambulance glorieuse et triomphante.

Le commandant respirait encore; on le rappela à la vie et il fut sauvé.

Le général qui commandait la brigade, instruit de cet acte de courage et de dévouement, fit appeler Joséphine, l'interrogea, fit un rapport qu'il adressa au ministre de la guerre et lui fit obtenir une pension et la croix d'honneur.

Faits et propos du jour.

Georges Maillard raconte, dans le *Courrier de France*, un souvenir de la funeste campagne de 1870.

C'était à l'armée de la Loire. L'amiral M... avait établi son quartier-général dans le château de M^{me} la comtesse de B... Le froid sévissait cruellement, redoublant encore les souffrances de notre malheureuse armée.

Un jour, transis, à bout de forces, les hommes campés aux environs vinrent couper des arbres dans la propriété. C'était mal sans doute, mais il n'y avait plus de bois nulle part que là, et il fallait en trouver absolument ou... mourir de froid.

La comtesse fut informée de cela, écrivit

aussitôt à l'amiral. Elle se plaignait amèrement de ces pillages, et lui enjoignait d'avoir à les faire cesser immédiatement. La comtesse l'avait pris de très-haut; elle menaçait, et sa lettre, pour tout dire, était insolente au suprême degré.

Quand il reçut cette missive, l'amiral M... devint tout pâle de colère. Il lâcha un juron terrible et sauta sur une plume. Voici sa réponse textuelle :

Madame,
Il m'est impossible d'adhérer à votre requête; il faut pourtant bien que mes hommes se soutiennent!

Pour moi, je vous déclare que si je reçois de vous encore une lettre de ce genre, je ferai immédiatement couper les bois de monsieur votre mari. Agréez, etc...

La comtesse comprit qu'elle avait fait une faute, et, subitement adoucie, elle écrivit une lettre d'excuses.

On vient de nous montrer une magnifique photographie du comte de Chambord, donnée par M. de Monti à l'un de ses visiteurs de Breda. Au dos se trouve l'inscription suivante :

LE COMTE DE CHAMBORD

HENRI V

PETIT-FILS DE CHARLES X

Qui a donné Alger à la France et affranchi la Grèce.

PETIT-NEVEU DE LOUIS XVIII

Fondateur des Libertés constitutionnelles.

DESCENDANT DE LOUIS XV

Vainqueur des Anglais à Fontenoy, qui a doté la France de la Lorraine.

DE LOUIS XIV

Surnommé le Grand, qui a donné son nom au XVII^e siècle, et à la France l'Alsace, la Flandre et la Franche-Comté.

DE LOUIS XIII

Qui réunit à la France le Roussillon et l'Artois.

DE HENRI IV LE GRAND

Ce bon roi dont la mémoire vit encore dans le cœur du peuple, et qui donna le Béarn, les pays de Foix, de Gex, la Bresse et le Bugey.

Enfin de :

SAINT LOUIS et de PHILIPPE-AUGUSTE

Les deux héros de la vieille France.

Dieu le garde pour nous sauver.

Le *Courrier*, de Bourges, assure que Félix Pyat habite le Luxembourg, et qu'il serait venu dernièrement à Bruxelles dans le but de faire jouer un drame de sa façon, dont le sujet serait l'apologie de la Commune.

DEUX SIMPLES QUESTIONS.

1^o Savez-vous ce que la garde nationale de Paris a coûté pendant la guerre?

— 700 millions tout compris : les trois quarts d'un milliard.

2^o A quoi a servi la garde nationale de Paris pendant la guerre?

— A rien.

« Sur les entrefaites, il me tomba entre les mains un ouvrage qui a pour titre : *Manifeste d'un nouveau converti à la religion catholique*. Au commencement de ce livre se trouvait une prière qui me bouleversa jusqu'au fond de l'âme.

« La voici, traduite de l'italien :

« Dieu de bonté, tout-puissant et éternel, père des miséricordes, je vous supplie humblement d'éclairer mon esprit, de toucher mon cœur et de me donner la foi, l'espérance et la charité, pour que je puisse vivre et mourir dans la religion de Jésus-Christ! De même qu'il n'y a qu'un seul Dieu, je suis certain qu'il n'y a qu'une seule foi, une seule religion, un seul moyen de salut, et que toutes les voies opposées à celle-ci ne peuvent conduire qu'à l'enfer. C'est donc cette foi que je recherche avec empressement, ô mon Dieu, pour l'embrasser et me sauver! Je proteste devant votre divine Majesté, et je jure par tous vos divins attributs que je suivrai la religion que vous m'aurez fait connaître pour véritable, et que j'abandonnerai, quoi qu'il m'en coûte, celle où je reconnaitrai des erreurs. Je ne mérite pas, il est vrai, cette grâce, ô mon Dieu! à cause de la grandeur de mes péchés, dont j'ai un

profond repentir, puisqu'ils vous offensent, vous si bon, si grand, si saint, si digne d'être aimé, honoré et servi! Mais ce que je ne mérite pas, je l'obtiendrai de votre bonté suprême, et je vous conjure de me l'accorder par les mérites du sang précieux qui a été répandu pour nous, pauvres pécheurs, par votre Fils unique Jésus-Christ! — Ainsi soit-il. »

« Après avoir lu cette prière, je fus saisi d'un frémissement général, et je repoussai le livre.

« Mais il avait une sorte de puissance fascinatrice, qui m'attirait et courbait ma volonté comme un roseau. Je le pris avec la conviction qu'il allait me porter le dernier coup; puis je le repoussai de nouveau, puis je le repris encore. Mon âme était déchirée par deux mouvements contraires. Quels combats, quels assauts n'eus-je pas à soutenir pendant cette lecture!

« Plus je me sentais éclairé, plus je craignais de l'être définitivement et sans retour possible.

« Enfin, l'intérêt du salut éternel l'emporta. Je me précipitai à genoux, je récitai la prière d'un bout à l'autre, et la violente agitation de mon âme, ainsi que les combats qui venaient de s'y livrer, produisirent une grande abondance de larmes.

LES COMMUNEUX A LONDRES.

C'est Bergeret qui a la spécialité de créer les journaux de l'Internationale à Londres. On nous annonce, comme devant paraître prochainement, la *Haine*, journal quotidien.

Bergeret s'est adjoint pour collaborateurs les principaux réfugiés communeux, et naturellement Vermesch est du nombre. Il paraît que c'est le plus prudent de la bande. Tous les autres demandent avec exaltation qu'on entame la lutte et s'écrient : « Vengeons nos morts! » Le père Duchêne hausse les épaules et répond par des couplets dont voici un spécimen :

Or ça, les morts, que nul ne bouge,
Et tenons-nous tranquillement!
Pour déployer le drapeau rouge,
Il faut attendre le moment.
Si vous vous embêtez sous terre,
Martyrs sacrés, prenez vos os,
Dont vous pouvez, pour vous distraire,
Faire des jeux de dominos!

Pas respectueux pour les cadavres!

DÉSINTÉRESSEMENT DES ROUGES.

La *Comédie politique* de Lyon donne les renseignements suivants sur le conseil municipal rouge de Lyon; ils sont curieux :

Examinons un peu comment les désintéressés républicains opèrent quand ils « ont les places. »

— Le citoyen Vallier, conseiller municipal, fait nommer d'emblée son beau-frère Chiese, au poste de vérificateur de première classe dans l'octroi (1,800 francs d'appointements), lequel poste n'est ordinairement accordé qu'à des employés ayant de dix à quinze ans de services.

Le citoyen Chaverot, conseiller municipal, avait fait nommer son beau-frère Mouillard, officier de paix dans le quartier de la Martinière.

Cela ne suffisait pas : le citoyen Chaverot vient de créer l'emploi d'inspecteur du matériel des écoles municipales, et cet emploi... fantaisiste, il l'a confié au citoyen Bufnoir, un autre de ses beaux-frères.

Le citoyen Degoulet, conseiller municipal, non content des jetons de présence qu'il palpe, fait encore émarger au budget : sa femme, comme présidente des salles d'asile, et sa fille, comme institutrice communale.

Comme il est bien heureux pour nous que les rouges soient désintéressés, car s'ils ne l'étaient pas...

UN INSURGÉ MALGRÉ LUI.

On enterrait hier, au cimetière Montparnasse, un malheureux dont l'histoire est des plus touchantes.

M. Auguste Duplet (c'était le nom du mort), employé au ministère des finances, avait été arrêté au mois d'avril 1871, par les agents de Raoul Rigault, sous le prétexte qu'il avait eu des relations avec M. l'abbé Deguerry; il fut écroué à Mazas, où il demeura prisonnier jusqu'au moment de l'entrée de l'armée dans Paris. La Commune lui mit alors un chassepot dans les mains et l'envoya sur une barricade défendre les idées

de M. Félix Pyat. Duplet parvint à s'échapper au milieu de la fusillade et à rentrer chez lui.

Ces événements avaient laissé une violente impression dans la mémoire de l'employé; ces secousses terribles avaient quelque peu affaibli ses facultés mentales.

Le 4 février dernier, dit le *Figaro*, Duplet fut fort épouvanté à la vue de l'aurore polaire qui couvrit Paris d'un ciel embrasé.

— Les misérables! dit-il, ils mettent de nouveau le feu à Paris.

Il sortit, et ses parents ne le revirent plus depuis. Affolé de terreur, il s'était suicidé en se précipitant dans la Seine. On l'en a retiré la semaine dernière. Un ami l'a reconnu sur la dalle visqueuse de la Morgue.

A l'Assemblée nationale.

PREMIER PROVINCIAL. — Ah ça! les députés radicaux n'ont plus qu'un mot : *Dissolution! dissolution!*

DEUXIÈME PROVINCIAL. — Tout dissoudre, ils n'ont jamais voulu autre chose.

Trouvé dans les *Mémoires d'Alfieri* (1795) :

« Quelle belle chose à voir, qu'un républicain, s'il pouvait en exister seulement un! »

Voilà soixante-dix-sept ans que le grand poète italien écrivait cette poésie amère, et elle est de plus en plus vraie.

On jugeait dernièrement en province un mari qui avait battu sa femme.

— Mais quel prétexte prenait-il pour vous battre? demanda le président à la plaignante.

— Il ne se servait point de prétexte, monsieur le président, répondit celle-ci, il se servait d'un bâton.

Une société de la Nouvelle-Orléans proposa, le mois dernier, un prix de cent dollars au meilleur mémoire qui lui serait envoyé sur cette question :

« Quel est le plus sûr moyen pour détruire les rats? »

Elle vient d'adjuger le prix au docteur Francastels (de Saint-Louis), qui lui a envoyé cette réponse laconique :

« Multiplier le nombre des chats. »

AVIS.

Ceux de nos abonnés de Saumur ou des environs, qui ont souscrit à la GALERIE CONTEMPORAINE pourront faire prendre au bureau du journal, à dater du 25 mars courant, les séries 1^{re} et 2^e (cent volumes) avec leur QUITTANCE D'ABONNEMENT pour une année. En conséquence, ils auront à solder le montant de deux premières traites, et ils ne devront payer la troisième qu'après la livraison des quarante derniers volumes.

Beaucoup de personnes nous faisant observer qu'elles ont déjà une partie des volumes de la COLLECTION, nous avons obtenu, pour nos ABONNÉS SEULS, que les exemplaires manquants leur seraient expédiés FRANCO, à raison de TRENTE-CINQ CENTIMES le volume. (Voir la liste des 140 volumes, désigner ceux qui manquent et en envoyer le prix.)

Les abonnés, non souscripteurs, à

« J'étais vaincu, j'appartenais à Dieu, je devenais enfant de l'Église romaine!

« Le soir même j'annonçai ma résolution à la famille chez laquelle je demeurais. Elle en eut beaucoup de joie; car le père, la mère, les enfants, tous étaient d'une piété d'ange. Puis j'allai au café voir mes amis, protestants pour la plupart. Je leur annonçai que j'étais catholique, et, voulant réparer autant que possible le scandale que j'avais donné, je pris la défense du bienheureux Benoît-Joseph Labre; je déclarai que j'avais de ses miracles des preuves plus nombreuses qu'on n'a le droit d'en exiger pour n'importe quel fait.

« Peu d'entre mes amis me donnèrent leur approbation, beaucoup me plainquirent, plusieurs se moquèrent de ce qu'ils appelaient ma faiblesse.

« Mais, comme je ne voulais pas rougir de Jésus-Christ, je les invitai tous à être témoins de mon abjuration. Dieu m'a soutenu : j'ai confessé ma foi nouvelle, et j'y persisterai jusqu'à la mort.

« Jean THAYER,

« Ancien ministre protestant à Boston. »

Eh bien! messieurs les philosophes, qu'en dites-vous!

A Paris, pendant cette semaine, on s'est exclusivement entretenu de l'accident arrivé à Georges III. Sa Majesté va de mal en pis, car le prince de Galles est autorisé par les Chambres haute et basse à exercer, sous le titre de régent, toute l'autorité royale.

C'est un peintre de Windsor qui s'est aperçu le premier du dérangement de cervelle du monarque. Il était en train de peindre un lion, lorsque le roi entra dans son atelier et dit à plusieurs reprises :

« — *Goddam!* ce lion ressemble à un chien! »

Prenant ensuite le pinceau du peintre, il barbouilla ce qui était fait, puis traça au hasard quelque chose de monstrueux, qui n'approchait en rien de la forme du lion, disant que c'était ainsi qu'il fallait dessiner cet animal.

Les Anglais sont dans une grande inquiétude, et leur embarras, au point où nous sommes, est considéré comme un coup de la Providence. On trouve qu'ils s'occupent beaucoup trop de nos affaires quand elles sont mauvaises, et qu'ils s'en occupent surtout pour ne pas les améliorer.

Maintenant qu'ils s'occupent des leurs!

(La suite à demain.)

L'ECHO DE L'OUEST sont priés de verser le montant de leur abonnement dans le plus bref délai.

Pour ceux en dehors de Saumur, un mandat sur la poste est le mode le plus simple et le plus avantageux.

On assure la bonne tenue des vins clarifiés au moyen de la Pulvérisine d'Appert, qui coûte 10 cent. par hectol.

Chronique de l'Ouest

ET CHRONIQUE LOCALE

On a saisi au vol une parole d'un de nos conseillers municipaux qui vaut son pesant d'or (la parole, pas le conseiller).

« — Les manœuvres de tous ces gens-là, disait-il, tendent à nous ramener au siècle de Louis XIV. »

Peste ! il est bien dégouté, le municipal ! Il trouve que le XVII^e siècle, qui a produit tant d'hommes éminents dans les sciences, dans les arts et dans les lettres, où l'Alsace et la Lorraine ont été annexées à la France, ne vaut pas le nôtre qui voit la décadence de toutes nos grandeurs et la perte de ces deux belles et nobles provinces.

On peut lui répondre :

« Toutes vos manœuvres, à vous et aux gens de votre sorte, déserteurs de la vérité, devaient nous ramener à 93, on vous l'a dit bien des fois ; et, de fait, vous nous avez conduits à la Commune. »

C'est hier qu'avait lieu le concours ouvert par l'administration municipale d'Angers pour la place d'un professeur de solfège dans les écoles publiques de la ville. Deux concurrents se sont présentés ; les épreuves très-laborieuses ont duré une partie de la journée. M. Fèbvre, qui tient, chaque soir, le piano des Bouffes-Angevins, a eu les honneurs du concours. On nous dit que par ses compositions et ses réponses, M. Fèbvre a donné les preuves d'un réel savoir.

Dans la nuit du 13 au 14 courant, un incendie dont la cause est inconnue a détruit une écurie, un grenier, des fourrages et d'autres objets au préjudice de M. Oger, charcutier à Montrevault.

La perte est de 1,285 francs. Le tout est assuré.

Le 12, vers trois heures du soir, le sieur Jean Tessier travaillait dans une carrière à la Pommeraye. Un éboulement de terre s'étant produit sous ses pieds, cet homme tomba d'une hauteur de huit mètres environ en se fracturant bras et jambes.

Le lendemain il expirait dans de terribles souffrances.

Le 12, le sieur Pineau, fermier à la Daguenière, était monté dans une charrette, sur la route d'Angers à la Pyramide. Tout-à-coup, cet homme tomba par terre comme

foudroyé. Emporté chez lui, les soins empressés de M. Crosnier, médecin à la Pyramide, n'ont pu le ramener à la vie, et quelques heures après il expirait.

Dans la nuit du 12 au 13, il a été volé pour plus de 30 francs de linge au domicile et au préjudice des époux Clavreuil, fermiers à Segré.

Le sieur Rochereau, carrier à Bécon, a été écrasé sous un énorme bloc de pierre.

Ce malheureux laisse une femme et trois enfants.

Dans le courant de la semaine dernière, les voleurs de poules et autres animaux de basse-cour, ont exploité le canton de St-Florent-le-Vieil. Il a été pris 5 poules à M. Germoid, 12 lapins à M. Coiffard, cultivateur au Marillais, et 10 poules à M. Dalussier, aussi cultivateur à St-Florent.

Les courses d'Angers doivent avoir lieu cette année le lundi et le mardi de Pâques, 1^{er} et 2 avril.

On lit dans la Gazette de l'Ouest :

« Entendu de nos propres oreilles, ce matin même, devant la vitrine de Charpentier. Deux ouvriers d'assez mauvaise mise examinaient des lithographies représentant l'Hôtel-de-Ville et le Palais-Royal incendiés,

et ils se communiquaient tout haut leurs impressions :

« — Ils n'en ont pas encore fait assez, disait l'un ; il fallait faire rôtir tous ces bourgeois. »

« — C'est pas à Paris qu'il faut faire ça, dit l'autre ; c'est à Nantes, et pas attendre longtemps encore ! »

Les imprimeurs de Nantes ont reçu du préfet de la Loire-Inférieure une circulaire en date du 11 mars, par laquelle il les invite à veiller désormais à ce qu'il ne sorte de leurs presses aucune affiche ou imprimé administratif présentant un caractère politique et ne pouvant, dès lors, être considéré comme insignifiant, sans en faire au préalable le dépôt.

Le préfet fait observer qu'on néglige la plupart du temps et à tort d'accomplir cette formalité légale pour les imprimés de cette nature.

(Union de l'Ouest).

Pour les articles non signés : P. GODET.

POUR EVITER
LES CONTREFAÇONS
DU
CHOCOLAT-MENIER
IL EST INDISPENSABLE
D'EXIGER
le véritable nom.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE

MAISON

A Presle, route de Doué.

Composée de neuf pièces, remise, écurie, jardin de 22 ares, bien affilé, pièce d'eau.

S'adresser audit notaire. (65)

Etude de M^e PAUL TAUREAU, notaire à Doué.

A VENDRE

En totalité ou par portions,

LA PROPRIÉTÉ DE CHAMPAGNE

SITUÉE

Commune du Vaudelnay-Rillé, canton de Montreuil Bellay, à 2 kilomètres du Puy-Notre-Dame et à 6 kilomètres de Doué.

Château en parfait état, vastes communs.

Grand parc entouré de murs, planté pour la plus grande partie en vignes d'un excellent rapport.

Terres labourables et bois taillis en dehors du parc.

Entrée en jouissance immédiate.

S'adresser, pour tous les renseignements et pour traiter, à M. GOZET, propriétaire à Ambillou, et audit M^e Paul TAUREAU, notaire. (166)

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE

A l'amiable,

JARDIN clos de murs, de 16 ares

50 centiares, avec maison, cave, hangar et pressoir, au Petit-Puy, commune de Saumur ; autre cave, maison et cour, au même lieu.

S'adresser à M^{me} veuve BOUTIN-DESIGNES, quai de Limoges, ou à M^e CLOUARD, notaire. (167)

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE

PETITE PROPRIÉTÉ

à Dampierre.

Bordant la grande route de Saumur à Limoges, comprenant maison de maître, cave, pressoir, deux jardins, un clos de vigne rouge de 86 ares, et vigne blanche de 15 ares.

S'adresser, à Dampierre, à M. et M^{me} THOURAULT PEPIN, et, à Saumur, à M. LANGE, bijoutier, ou à M^e CLOUARD, notaire. (94)

M^e MÉHOUS, notaire à Saumur, demande un **petit clerc**. (158)

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE

A l'amiable,

LA CLOSERIE DU PRÉ-BEAU

FOU, canton de la Noue, commune de Longué, sur la route de Saint-Clément, contenant deux hectares 57 ares.

S'adresser à Saumur, à M^{me} DAVID-FOURCHÉ, Grand-Rue St-Nicolas, ou à M^e CLOUARD, notaire. (133)

Etude de M^e LAUMONIER, notaire à Saumur.

A VENDRE

Ensemble ou séparément.

MAISON, sise à Saumur, carrefour de la Douve, n^o 73, ayant salle à manger, salon, plusieurs chambres à coucher, écurie, parterre et bosquet ;

MAISON à côté, partout le n^o 71, ayant cuisine, trois pièces, parterre et dépendances ;

ET PETIT LOGEMENT, ayant entrée par la rue de la Butte-des-Moulins.

La maison n^o 73 pourrait être louée de suite.

S'adresser à M^e LAUMONIER, notaire à Saumur. (122)

A VENDRE

Ensemble ou séparément.

UNE MAISON ET UN JARDIN de 3 hectares, place du Chardonnet, avec sortie sur la Levée-d'Enceinte.

S'adresser à M. Yvon, entrepreneur des fumiers de l'École de cavalerie, à Saumur. (146)

AVIS.

FERME A DONNER, dans la commune de Saint-Michel-sur-Loire, pour entrer en jouissance de suite ou le vingt-quatre juin 1872. — 18 hectares de dépendances en terres et prés, non compris les pacages pour les bestiaux, dont 4 hectares, se trouvent ensemencés de blés froment et 4 hectares en avoine, au profit du fermier ;

Vastes BATIMENTS d'habitation et d'exploitation, cours et jardins.

On donnera cette ferme à prix d'argent ou à titre de moitié. S'adresser à M^e BIEMANT, notaire à Langeais (Indre-et-Loire). (141)

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

UNE MAISON

ET SES DÉPENDANCES,

Située à Saumur, rue du Puits-Tribouillet, 24, occupée par M. Laporte, huissier.

S'adresser à M. LECOQ-NEUSTEDT, place des Récollets. (168)

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

UNE JOLIE

MAISON DE CAMPAGNE

Au centre du bourg de Saint-Lambert-des-levées, à un kilomètre de la gare,

Avec servitudes, écurie, remise, charmant bosquet.

S'adresser à M^e ROBEAUX, notaire à Saumur. (433)

A LOUER

Présentement,

APPARTEMENTS au 1^{er}, avec

cave et grenier. S'adresser à M. GABORIT, négociant, rue Saint-Jean, ou à M. POISSON, négociant rue de la Petite-Bilange. (144)

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

LA MAISON BERGE

Située sur la place Saint-Pierre, à Saumur.

En totalité ou par portions.

S'adresser à M. CHEDEAU, avoué à Saumur. (338)

HOTEL D'ANJOU.

M. PETIT, maître d'hôtel à Saumur, a l'honneur de prévenir le public que les pâtés qu'il vend ne proviennent point d'un dépôt qui lui aurait été fait, ainsi qu'on l'a faussement prétendu, mais sont les produits de sa maison. (398)

La Compagnie d'assurances contre l'Incendie,

LA PATERNELLE

demande un représentant pour l'arrondissement de Saumur.

Fortes remises. — Bénéfices assurés sur de nombreuses affaires déjà faites dans l'arrondissement.

Ecrire à M. R. TURLAIS, directeur particulier de la Paternelle, boulevard des Pommiers, 1, à Angers.

NOUVEAUTÉS

MAISON GABORIT

On demande un apprenti.

CLARIFICATION

DES VINS

PULVÉRINE D'APPERT

Inventeur des conserves alimentaires. — 3 médailles d'or à 3 expositions.

Clarification prompte et économique des liquides. — LA PULVÉRINE D'APPERT, employée avec succès depuis plus de 10 ans, remplace avantageusement les œufs. Les lies sont bonnes, ne remontent jamais et peuvent se reclarifier. On peut expédier sur colle, le vin s'éclaircira toujours chez le destinataire.

PRIX : 4 fr. le 1/2 kilog., pour 16 ou 32 pièces de 250 litres (c'est 5 ou 10 centimes par hectolitre), suivant le vin que l'on veut clarifier.

Adresser les demandes à l'Usine, 75, rue de la Mare (Menilmontant), Paris, ou aux dépôts, à Angers, chez M. COMPAIN, marchand de comestibles ; — M. Henri DESCAMPS, marchand de comestibles, rue Desjardins ; — M. VIENOT, négociant droguiste. (149)

M^e LE BLAYE, notaire à Saumur, demande un **clerc**.

On demande une apprentie pour les modes et la

lingerie.

S'adresser au bureau du Journal.

FABRIQUE D'ENCRE

de PASQUIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, Saumur.

Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.

Rue Royale, n^o 4, à Saumur.

VENTE EN GROS ET EN DÉTAIL

DE

Beaux Produits de l'Agriculture

Pommes du Canada franc

de Rainette.

Vente au rabais de pommes piquées pour marmelades et confitures. Grande quantité de **pommes de terre** longues, excellente qualité, pour semence et cuisine.

Carottes à jus, qualité supérieure, pour cuisine et graines. S'adresser à M. PICHÉRIE-DUNAN, professeur d'Agriculture, rue Royale, n^o 4, Saumur.

A SAINT-MAURICE

MAISON DE TEINTURES ET D'IMPRESSIONS

Place de Beaune et rue du Commerce, N^o 4, TOURS

(INDRE-ET-LOIRE).

M. CHESNEAU-DELAGE informe que ses spécialités particulières sont :

Les teintures au teneur, en toutes nuances ; Les impressions sur soierie, laine et coton, en toutes couleurs. Cet article se fait avec une grande baisse de prix.

Les teintures ou réserves des cachemires des Indes et cachemires français ;

La teinture des robes et le remoiage antique et français ;

Les teintures-lumières pour soirées ;

Les teintures en toutes nuances et le blanchissage des plumes ;

Les nettoyage à sec. — Envoi d'échantillons. (147)

BENZINE J. GARDOT
DIJON

Pour enlever les taches de toutes les étoffes sans laisser d'odeur et sans altérer le brillant des couleurs. Prix du flacon : 1 fr. 25. A Saumur, chez M^{me} GONDRAND, rue d'Orléans ; à Angers, chez M. BAILLIÉ, épiciers-droguistes. — On demande des **Dépositaires** pour toutes les autres villes du département. (322)